

La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

En quoi la Deuxième République et le Second Empire marquent-ils une étape vers la mise en place de la démocratie en France ?

I. La Deuxième République, des idéaux et un échec

a) Les espoirs des premiers mois de la République

Les premiers mois de la République suscitent beaucoup d'espoirs parmi les républicains qui ont mené la révolution de février 1848. Dès le début du mois de mars, des décisions importantes sont prises, comme l'adoption pour la première fois dans l'histoire de France du suffrage universel masculin, même s'il exclut les femmes, de même que l'abolition de l'esclavage par décret du 27 avril.

Des mesures sociales sont aussi prises : dès le 2 mars, la journée de travail est diminuée d'une heure. Les Ateliers nationaux sont institués le 27 février, afin de fournir du travail aux chômeurs parisiens. Des clubs politiques apparaissent partout en France. On en compte 236 à Paris, mais aussi plus d'une vingtaine à Rouen ou dans les autres grandes villes de France. La nouvelle république stimule l'essor des nouveaux titres de presse, avec notamment des journaux féminins comme La Politique des femmes ou La Voix des femmes.

b) Les difficultés à surmonter les tensions

La crise économique et sociale qui était à l'origine du mécontentement populaire à la veille de la révolution de février persiste durant les premiers mois de la République. Ainsi, le nombre de chômeurs augmente et près de 115 000 Parisiens travaillent dans les Ateliers nationaux au mois de mai.

Finalement, l'Assemblée nationale décide de faire disparaître les Ateliers nationaux, considérés comme trop coûteux. Le 21 juin 1848 est décrétée la fermeture des Ateliers nationaux. Dès le lendemain, l'agitation gronde dans la capitale et Paris se couvre de barricades. Après plusieurs jours de combats, l'armée mate la révolte. Mais la rupture est consommée entre les ouvriers et le gouvernement républicain.

c) Le coup d'État

Lors des premières élections présidentielles du 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte devient le premier et le seul président de la Deuxième République avec 74 % des suffrages. Rapidement, il se trouve en conflit avec les députés de l'Assemblée nationale.

La loi du 31 mai 1850 limite le suffrage universel en obligeant les citoyens à résider depuis plus de trois ans dans une commune pour pouvoir y voter. Cette mesure a pour conséquence de réduire d'un tiers le corps électoral. Ainsi, le suffrage n'est plus universel et une partie des travailleurs qui migrent pour trouver un emploi ne peuvent plus voter.

La Constitution établissant la non-rééligibilité du président, Louis-Napoléon demande une réforme de la constitution afin d'éviter de devoir quitter le pouvoir en 1852. Après l'échec de cette réforme, il envisage un coup de force pour prendre le pouvoir : le coup d'État du 2 décembre 1851 lui permet de dissoudre l'Assemblée nationale. Suite à un plébiscite organisé en novembre 1852, la Deuxième République est abolie et devient le Second Empire le 2 décembre 1852.